

Football/Gabon Oil National-Foot 1 2018-2019/Présentation de la 8e journée

Trois derbys au programme

J.A.L

Libreville/Gabon

SI les chances de voir l'AS Dikaki remporter le premier succès de sa jeune histoire au plus haut niveau national restent infimes, celles de voir l'AO CMS et l'AS Pélican renforcer leurs positions dans la course à la phase play-off sont bien réelles. La 8e journée du Gabon Oil National-Foot 1, qui se dispute aujourd'hui, offre en effet ces probabilités, avec les oppositions concernant ces clubs.

A la peine, malgré une entrée en matière prometteuse, la première formation citée se déplace à Lastoursville pour affronter Lozosport au stade Mbeba. Où le douloureux souvenir du premier duel perdu sur le fil est encore vivace dans la mémoire du promu. Un néophyte qui ne compte aucun point et reste à la dernière place de la poule D, où les Lastoursvillois peuvent revenir à trois points de Mangasport et relancer la course à la première place, à trois levées de la fin de la phase des poules. Un challenge pour lequel les Cémésiens ont leur destin en mains. Même si un effort supplémentaire sera nécessaire aux poulains de Brice Ondo pour valider leurs ambitions. Une victoire contre le CF Mounana, deuxième qui pointe à cinq longueurs de retard, et l'objectif continuera de se rapprocher. Dans une poule A où Akanda FC et Missile FC, qui s'affrontent au stade de l'INJS, n'ont pas dit leur dernier mot.

Malgré le coup d'arrêt consécutif au revers concédé devant l'Olympique Mandji, la lanterne rouge, l'AS Pélican reste en pole position. La formation de Lambaréné fera certainement montre de moins de suffisance, à l'heure de se frotter à nouveau au Stade Migovéen pour un troisième derby de la ville du docteur Albert Schweitzer. En cas de succès, le pélicanidé volera presque tranquille vers un play off que le Stade Mandji, qui va accueillir les Olympiens pour le duel fratricide de la cité pétrolière, a également l'intention d'intégrer.

Dans la poule des derbys, l'US Bitam, qui a bien travaillé durant les deux dernières levées dont elle était exemptée, voudra reprendre à l'Union Sportive d'Oyem (USO) la première place du groupe C. Le face-à-face de ce jour contre cette dernière est



Photo : Wilfred MBINAH/ L'Union

Claude Bessa Bessa et l'AS Dikaki vont chercher chez Lozosport, au moins un premier point de la saison.

l'occasion pour affirmer une suprématie momentanée dans le Septentrion. Portés par Geoffroy Ngame Essono, les Oyemois pensent être capables de remporter une troisième victoire de rang au stade provincial d'Akoakam et, surtout, venir à bout du rival historique, pour la première fois depuis le 9 janvier 2013. Mais les Bitamois, qui n'entendent pas se retrouver à six points derrière l'USO, ont de la ressource.

Programme

Poule A

- **AO CMS/CF Mounana** (16h 00, stade Augustin Monedan)
- **Missile FC/Akanda FC** (16h00, stade de l'INJS)

Poule B

- **AS Pélican/Stade Migovéen** (16h 00, stade Jean Koumou)
- **Olympique Mandji/Stade Mandji** (16h 00, stade Pierre-Claver Divoungui)

Poule C

- **USO/USB** (16H 00, stade d'Akoakam)

Poule D

- **Lozosport/AS Dikaki** (15h30, stade Mbeba)

Classement avant la 8e journée :

Poule A

- 1er : **AO CMS**. 14 points, 7 joués, 4 victoires, 2 nuls, 1 défaite 12 buts pour, 4 contre +8
- 2e : **CF Mounana**. 9 points, 7 joués, 2 victoires, 3 nuls, 2 défaites, 10 buts pour, 7 contre +3
- 3e : **Akanda FC**. 9 points, 7 joués, 2 victoires, 3 nuls, 2 défaites, 5 buts pour, 10 contre -5
- 4e : **Missile FC**. 6 points, 7 joués, 2 victoires, 5 défaites, 4 buts pour, 10 contre, -6

Poule B

- 1er : **AS Pélican**. 14 points, 7 joués, 4 victoires, 2 nuls, 1 défaite, 9 buts pour, 3 contre, +6
- 2e : **Stade Migovéen**. 10 points, 7 joués, 3 victoires, 1 nul, 3 défaites, 8 buts pour, 6 contre, +2

- 3e : **Stade Mandji**. 9 points, 7 joués, 2 victoires, 3 nuls, 2 défaites, 7 buts pour, 7 contre, 0

- 4e : **Olympique Mandji**. 5 points, 7 joués, 1 victoire, 2 nuls, 4 défaites, 4 buts pour, 12 contre, -8

Poule C

- 1er : **USO**. 8 points, 5 joués, 2 victoires, 2 nuls, 1

défaite, 3 buts pour, 4 contre, -1

2e : **USB**. 6 points, 4 joués, 1 victoire, 3 nuls, 0 défaite, 5 buts pour, 2 contre, +3

3e : **Oyem AC**. 3 points, 5 joués, 3 nuls, 2 défaites, 1 but pour, 3 contre, -2

Poule D

1er : **Mangasport**. 13 points, 5 joués, 4 victoires, 1 nul, 5 buts pour, 1 contre, +4

2e : **Lozosport**. 7 points, 5 joués, 2 victoires, 1 nul, 2 défaites, 4 buts pour, 4 contre, 0

3e : **AS Dikaki**. 0 point, 4 joués, 4 défaites, 1 but pour, 5 contre, -4



Photo : F. MOMBO/ L'Union

La bataille au coeur du jeu s'annonce encore rude entre Akanda FC et Missile FC.

MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENERGIE, DE LA VALORISATION ET DE L'INDUSTRIALISATION DES RESSOURCES MINIERES

CABINET DU MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'EXPLOITATION MINIERE

DIRECTION DE LA PROPRIETE ET DE L'ECONOMIE MINIERE

FISCALITE MINIERE



COMMUNIQUE DU MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENERGIE, DE LA VALORISATION ET DE L'INDUSTRIALISATION DES RESSOURCES MINIERES

En application des dispositions de l'article 26 et 298 de la loi n°017/2014 du 30 janvier 2015, portant réglementation du secteur minier en République Gabonaise, l'Administration des Mines va organiser **une session de contrôle de conformité des opérateurs concernant leurs obligations en fiscalité minière**, dans les modalités ci-après sous réserve de toute prorogation de délais :

- Du 15 au 26 avril 2019, pour toute société ayant son siège social ou représentation dans la province de l'Estuaire ;
- Du 29 avril au 10 mai 2019, pour toute société ayant son siège social ou représentation dans les autres Provinces.

Aussi, en application des dispositions des articles 329, 331 et 332 de la loi minière susvisée, les opérateurs sont tenus d'apporter les justificatifs de paiement des taxes et Redevances minières auxquelles ils sont assujettis pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Compte tenu de l'intérêt de cette session de contrôle de conformité en fiscalité minière, tous les opérateurs concernés sont tenus d'y prendre part, faute de quoi ils s'exposeront aux sanctions et poursuites prévues en la matière.

05 AVR. 2019

Fait à Libreville, le

Norbert Emmanuel Tony **ONDO MBA**

